

develoPPP.de

Partenariats de développement avec le secteur privé



develoPPP.de



Avant-propos et introduction		3
Réussir ensemble		4
Trois offres, un programme		8
▶ develoPPP.topic Concours d'idées sur des thèmes prioritaires		9
▶ develoPPP.innovation Concours d'idées sans thèmes prédéfinis		9
▶ develoPPP.alliance Alliances stratégiques		10
De nouvelles possibilités :		
La GIZ dans des programmes bilatéraux de développement		11
Profils et contacts		12
Informations légales		15



Avant-propos

Les partenariats entre le secteur privé et le secteur public sont des moteurs du développement durable. Plus de 3 000 coopérations réalisées depuis 1999 dans plus de 70 pays en développement pour le compte du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) en sont la preuve. À l'avenir le gouvernement va continuer à développer ces partenariats et s'employer encore plus activement à y associer le plus d'entreprises possible. Car nous avons la ferme conviction que, jamais et nulle part, il ne pourra y avoir de développement durable sans un développement économique durable.

La crise économique et financière toute récente, mais aussi les enjeux auxquels le monde est confronté, comme le changement climatique et la protection des ressources naturelles, ont clairement montré combien il était important d'agir de concert. Si nous voulons que la situation des pays en développement s'améliore, nous devons fédérer nos forces. Nous avons besoin de capitaux privés et du savoir-faire de nos entreprises, pour créer des emplois et générer des revenus dans les pays partenaires, introduire des technologies propres et respectueuses du climat et offrir des opportunités de formation professionnelle. Les entreprises comblent des lacunes lorsque les possibilités pour l'État de prendre des initiatives sont restreintes et elles apportent une contribution ciblée à la résolution de problèmes mondiaux : l'utilisation de technologies modernes respectueuses de l'environnement est une protection active du climat.

L'action conjointe signifie également une meilleure intégration de l'économie extérieure et de la politique de développement, comme le prévoit l'accord de coalition. Si, dans nos

décisions en matière de politique du développement, nous prenons en considération les intérêts du secteur privé comme ils le méritent, alors notre action est guidée par la conviction que les pays partenaires eux aussi en tireront un bénéfice maximum et que la responsabilité sociale de l'entreprise (CSR) peut rehausser la valeur de chaque investissement, y compris et en particulier dans la coopération au développement.

Avec les partenariats de développement, nous mettons l'accent sur la coopération économique et notre politique gagne en efficacité et en visibilité. Dans ce contexte, il nous importe de faire valoir nos principes fondamentaux et de communiquer des valeurs telles que la liberté, la démocratie et l'État de droit. La bonne gouvernance, le renforcement et la protection du secteur privé, la promotion de systèmes de microfinance et le développement des infrastructures sont donc pour nous des thèmes centraux. Mais nous attachons autant d'importance aux investissements dans les secteurs clés que sont l'éducation et la formation, la santé, le développement rural, la protection du climat, de l'environnement et des ressources naturelles. Bien entendu, nous restons fidèles à l'engagement pris par l'Allemagne de protéger la diversité biologique, de lutter contre le changement climatique et de combattre la faim. Et pour cela, nous comptons plus que jamais sur la poursuite et l'intensification de la coopération constructive avec les entreprises allemandes.



Hans-Jürgen Beerfeltz
Secrétaire d'État

Introduction

Avec le programme de partenariats public-privé [develoPPP.de](#), le BMZ soutient des entreprises allemandes et européennes qui attachent une importance décisive au développement durable dans les activités qu'elles mènent dans les pays partenaires. Notre conception du développement durable s'articule sur les objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies, la lutte contre la pauvreté, la paix et la sécurité, la protection de l'environnement et l'organisation juste de la mondialisation. Le BMZ aide les pays partenaires à atteindre ces objectifs dans les secteurs les plus variés.

Dans ce contexte, [develoPPP.de](#) joue un triple rôle. D'une part, nous voulons soutenir l'implication du secteur privé dans certains secteurs importants pour le développement où les perspectives d'avenir sont à la hauteur des défis à relever. C'est à cela que sert le nouveau volet [develoPPP.topic](#).

Le volet [develoPPP.innovation](#), qui vise à la mise en œuvre de mesures particulièrement prometteuses en l'absence de prescriptions sectorielles, soutient les approches de projet

particulièrement innovantes du secteur privé. Le troisième volet du programme, [develoPPP.alliance](#), porte particulièrement son attention sur les projets conjoints de grande

Ces « alliances stratégiques », qui réunissent généralement plusieurs entreprises, peuvent déployer leurs activités dans plusieurs pays et promouvoir le développement à grande échelle.

[develoPPP.de](#) est financé en majeure partie par un fonds spécial du BMZ. Il couvre un large éventail de possibilités de coopération entre le secteur privé et les organismes de développement. En outre, d'autres possibilités de partenariats de développement s'offrent dans le cadre de la coopération bilatérale entre États.

Le BMZ se félicite de la continuation du partenariat fructueux avec le secteur privé, car il est plus important que jamais d'appliquer des stratégies qui bénéficient à la fois au développement durable dans les pays partenaires et à l'économie.



Réussir ensemble



Le développement durable nécessite un engagement des entreprises – en République fédérale d'Allemagne comme dans les pays partenaires du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). En effet, les entreprises créent des emplois, génèrent des revenus, transmettent du savoir-faire et introduisent des technologies d'avenir.

Or, dans les pays en développement, les entreprises d'Allemagne et des autres États européens doivent relever des défis particuliers : souvent, des perspectives d'affaires prometteuses restent lettre morte à cause du manque de sécurité juridique, des défaillances des établissements d'enseignement et de formation, de l'inefficacité des structures administratives ou de la mauvaise qualité des infrastructures.

Autant d'obstacles que [develoPPP.de](#) contribue à surmonter à l'aide de mesures concrètes.

Intérêt commun du marché et du développement

Pour relever de grands défis, il est préférable de fédérer les énergies. C'est pourquoi le BMZ a créé le programme [develoPPP.de](#) qui soutient tout particulière-

ment la coopération entre le secteur privé et les organismes de développement. Les partenariats de développement associent les capacités d'innovation du secteur privé aux ressources, connaissances et expériences des organismes de développement.

Les entreprises participantes et les populations des pays partenaires du BMZ en bénéficient également : grâce au programme [develoPPP.de](#), les entreprises voient diminuer leur risque de marché sur les nouveaux sites des pays en développement.

Elles démontrent de manière convaincante qu'elles assument leur responsabilité sociale d'entreprise (Corporate Social Responsibility – CSR) et instaurent sur place une confiance sans laquelle aucune réussite durable en affaires n'est possible.

Grâce au programme [develoPPP.de](#), les organismes allemands de développement peuvent pour leur part mobiliser davantage de capitaux et de savoir-faire, et gagner ainsi en efficacité pour améliorer les conditions de vie dans les pays en développement, pays émergents et pays en transition.



Stations d'épuration d'eau au Mexique

Le Mexique compte parmi les plus grands producteurs mondiaux de cuir (plus de 55 millions de mètres carrés). La production du cuir entraîne le rejet d'eaux usées fortement polluantes. Comme de nombreuses petites entreprises n'ont pas les moyens financiers d'épurer les eaux contaminées, elles les déversent souvent telles quelles dans le système d'égout public. Pionnière du traitement biologique des eaux usées, l'entreprise BioPlanta GmbH (Leipzig) a perçu les opportunités offertes par ce créneau. Dans le cadre d'un projet conjoint, l'entreprise joint son savoir-faire technique à l'expérience de la DEG en matière de développement : tandis que BioPlanta met au point un système peu coûteux qui épure les eaux usées de manière très efficace selon un procédé biologique simple, la DEG établit les contacts nécessaires au Mexique et effectue un travail de sensibilisation

pour dissiper les réticences vis-à-vis d'un procédé « low tech ». Fort de ses résultats, ce projet pilote suscite un grand intérêt au Mexique et dans d'autres pays d'Amérique latine, ce qui accroît considérablement la demande en stations d'épuration d'eau.

► Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet et bien d'autres sous www.deginvest.de > Projects > PPP

Qu'est-ce que develoPPP.de ?

Dans le nom de domaine « develoPPP.de », « PPP » signifie partenariat public-privé ou « public-private partnerships ». Les partenariats de développement sont des partenariats qui réunissent des entreprises et des organismes de développement pour planifier, financer et mettre en œuvre des projets communs.

Dotés de fonds du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), les organismes DEG, GIZ et sequa interviennent dans les domaines suivants :

- Ils fournissent des ressources humaines et financières à des projets qui favorisent le développement du pays partenaire.
- Ils épaulent et accompagnent les entreprises lors de la planification et de la mise en œuvre de projets qui encouragent le développement durable dans les pays partenaires.
- Ils font bénéficier de leurs contacts avec les gouvernements, les associations économiques et les entreprises.
- Ils proposent un savoir-faire adapté aux spécificités des pays, secteurs et conditions locales.

Des interlocuteurs compétents pour les entreprises

Le programme develoPPP.de est financé par le BMZ et réalisé par la DEG, la GIZ et sequa. Au cours des dernières années, ces organismes d'exécution de la coopération au développement (CD) ont réalisé de nombreux projets et sont devenus des interlocuteurs compétents pour les entreprises. Ils disposent d'une longue expérience dans les pays partenaires, conseillent les entreprises intéressées, appuient la gestion des processus, établissent des contacts sur le terrain et concluent des contrats fixant de façon contraignante les objectifs et les calendriers, les contributions publiques et privées, les mesures d'accompagnement et les contrôles des résultats.

Possibilités à l'échelle mondiale

develoPPP.de s'emploie à lever les obstacles au développement et à réduire les risques à un minimum, et il fédère les ressources des partenaires dans des domaines tels que la formation professionnelle ou les infrastructures. Les partenaires appliquent des normes élaborées en commun dans différentes chaînes de création de valeur et ouvrent des marchés jusqu'alors négligés.



Énergie pour l'Inde

Spécialisée dans les installations de biogaz, la société EnviTec Biogas AG considère qu'un bel avenir est promis aux systèmes aptes à assurer l'approvisionnement énergétique de la population rurale indienne dans le respect de l'environnement. Dans un projet avec la GIZ (anciennement GTZ) et l'entreprise indienne MPPPL, elle crée les conditions nécessaires à une ouverture du marché et à l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Tandis qu'EnviTec fournit de grandes installations de biogaz qui sont exploitées par MPPPL, la GIZ met à profit sa longue expérience de terrain pour établir les contacts requis et fait la promotion du projet par le biais d'une campagne d'information de grande ampleur. Outre qu'il assure un approvisionnement en énergie écologiquement viable, ce partenariat de développement crée de nombreux emplois. Aussi, la

demande d'installations de biogaz a-t-elle explosé en Inde : la capacité de 25 mégawatts prévue dans le projet pilote doit passer à 750 mégawatts d'ici à 2010.

► Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet et bien d'autres sous www.giz.de/ppp > Projekte

Dans de nombreux projets, les entreprises recherchent surtout une contribution financière pour réaliser des mesures d'accompagnement propices au développement dans de nouveaux sites. Dans d'autres cas, les partenaires conviennent d'entamer des processus de dialogue de grande ampleur avec les organisations de la société civile. Dans d'autres cas encore, la coopération au développement investit dans des mesures concernant l'environnement d'une entreprise partenaire. Les projets se différencient aussi fortement par leur taille : develoPPP.de permet aussi bien les actions d'envergure modeste, menées à bien par les entreprises elles-mêmes, que les « alliances stratégiques », qui concernent une branche complète, s'étendent à plusieurs pays et peuvent nécessiter des investissements se chiffrant en millions d'euros. Tous partenariats de développement ont cependant un point commun : un plus un font bien plus que deux.

Le partenariat pour le développement repose toujours sur la confluence entre l'intérêt propre d'une ou plusieurs entreprises et l'intérêt général visé dans le cadre d'une politique de durabilité. Comme cette confluence est décisive, develoPPP.de n'accompagne ni les

approches purement caritatives dépourvues de volet entrepreneurial, ni les propositions qui visent à faire subventionner directement l'activité d'une entreprise.

L'exemple donné par develoPPP.de

Les partenariats pour le développement ont une valeur exemplaire. La coopération entre le secteur privé, l'État et la société civile montre concrètement que l'économie de marché à dimension sociale et écologique constitue un modèle porteur même dans des conditions difficiles.

Un objectif de develoPPP.de est donc de sensibiliser les entreprises à l'idée que la prise en compte des aspects sociaux et écologiques est économiquement rentable à long terme et qu'elle ne saurait être négligée dans la politique de l'entreprise.



Alliance stratégique « Cotton made in Africa »

En Afrique subsaharienne, près de 20 millions de personnes vivent de la culture du coton. Malgré la qualité de leur coton, les petits agriculteurs connaissent des difficultés à cause de la faiblesse des cours mondiaux, du retard des paiements et du manque de productivité. En outre, ils souffrent souvent de problèmes de santé liés à une mauvaise utilisation des produits agrochimiques. L'alliance « Cotton made in Africa » lancée par le groupe Otto en 2005 vise à assurer durablement la disponibilité de coton africain de qualité, à accroître les revenus des petits agriculteurs et à améliorer la productivité et la protection sanitaire

Une alliance de négociants en produits textiles encourage la mise en place de normes minimales sociales et écologiques dans la production de coton. Outre le groupe Otto, elle regroupe d'autres entreprises du secteur textile, la DEG, la GIZ, la Deutsche Welthungerhilfe, le WWF ainsi que des producteurs de coton africains. La DEG cofinance l'initiative avec des fonds de develoPPP.de et lui fait bénéficier de son expérience des investissements dans le domaine de la culture et de la transformation du coton. Ainsi, au Burkina Faso et en Zambie, des entreprises partenaires de la DEG réalisent des projets pilotes pour l'introduction de normes minimales.

► Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet et bien d'autres sous www.deginvest.de > Projects > PPP

Critères de developPPP.de

Quel que soit le type de collaboration retenu, il est nécessaire de remplir les cinq conditions suivantes pour qu'un partenariat de développement puisse être réalisé :

- Toute mesure doit être conforme aux objectifs du gouvernement fédéral allemand en matière de politique de développement.
- Les contributions publiques et privées doivent se compléter afin que la coopération permette aux deux partenaires d'atteindre leurs objectifs à moindres frais, de façon plus efficace et plus rapide (complémentarité).
- La contribution publique n'est assurée qu'à deux conditions : le partenaire privé ne réaliserait pas la mesure sans le partenaire public et la mesure n'est pas exigée par la loi (subsidiarité).
- La neutralité en termes de concurrence doit être garantie. La coopération avec la DEG, la GIZ et sequa est ouverte à toutes les entreprises et fait l'objet d'une communication transparente.
- L'entreprise doit fournir à la mesure une contribution notable en fonds ou en personnel. L'apport propre du secteur privé doit atteindre au moins 50 % des coûts totaux.



Plus de fruits défendus

L'Égypte est un important fournisseur de fruits et légumes frais pour l'Union européenne. Toutefois, les exportateurs égyptiens ont une connaissance insuffisante de la réglementation et des conditions d'importation de l'Union européenne, ce qui nuit fortement à la commercialisation de ces produits de grande qualité. Aussi, les importateurs de fruits allemands voient-ils souvent, à leur grand dam, des livraisons retardées ou renchéries, voir bloquées. Pour remédier, l'association fédérale allemande du commerce de gros et extérieur, sequa et d'autres organisations partenaires ont monté un projet conjoint. Dans une « académie du négoce de fruits » fondée et organisée en commun, les quelque 120 salariés de négociants égyptiens sont formés à toutes les subtilités du commerce allemand et européen des fruits. En outre, une formation

est dispensée à trois formateurs qui poursuivront le travail de l'académie du négoce des fruits à l'achèvement du projet. Les entreprises allemandes devraient voir baisser le nombre de livraisons d'Égypte retardées ou bloquées – parfois seulement à cause d'une simple erreur d'étiquetage.

► Vous trouverez de plus amples informations sur ce projet et bien d'autres sous www.sequa.de > Referenzen > PPP-Projekte



Trois offres, un programme

Plusieurs fois par an, la DEG, la GIZ et sequa organisent des concours d'idées pour les entreprises intéressées. Les approches qui correspondent le mieux aux critères par leur conception et leur efficacité peuvent bénéficier d'un cofinancement pouvant aller jusqu'à 193 000 euros (situation Avril 2010). Il existe deux catégories de concours :

La catégorie **develoPPP.thema** se rapporte à des thèmes sélectionnés pour lesquels le BMZ fournit des fonds. Chaque thème est pris en charge par un organisme d'exécution.

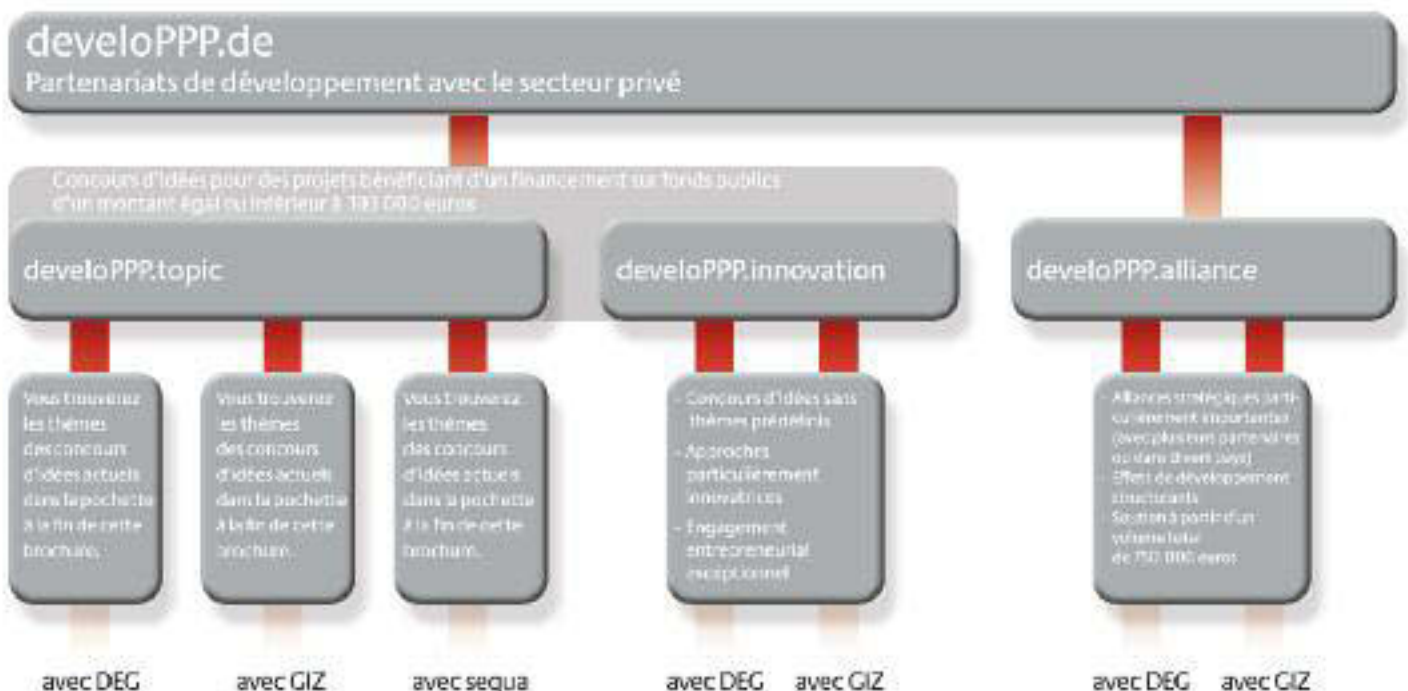
La deuxième catégorie de concours, **develoPPP.innovation**, est ouverte aux propositions de tous les autres champs thématiques. Une attention particulière est accordée au caractère innovant des propositions. Les approches qui ont le plus de chances d'être retenues sont celles qui se distinguent par un engagement exceptionnel ou une grande créativité entrepreneuriale.

En jouant sur ces deux catégories de concours, la coopération au développement peut poser ses propres priorités tout en restant ouverte aux idées venant du secteur privé.

Il est également possible de mettre en place, en dehors des concours d'idées, des partenariats de développement particulièrement innovants, impliquant plusieurs organisations, plusieurs pays et des investissements conséquents. C'est là qu'intervient le volet **develoPPP.alliance** qui s'attache à réaliser, dans les pays partenaires, des améliorations structurelles qui vont bien au-delà de l'environnement d'une entreprise particulière.

Si les alliances stratégiques nécessitent qu'un grand soin soit apporté à la planification et à la gestion des projets, elles ont l'avantage de produire un plus grand impact en faveur du développement. Aussi, le BMZ consacre-t-il plus de fonds à la catégorie **develoPPP.alliance**.

► Pour de plus amples informations, voir : www.develoPPP.de



develoPPP.topic, develoPPP.innovation

Concours d'idées

Plusieurs fois par an, la DEG, la GIZ et sequa organisent des concours d'idées et en informent le secteur privé européen. Les entreprises intéressées peuvent envoyer des esquisses de projet conformément à un format donné. Les organismes d'exécution examinent ces esquisses pour déterminer si elles se prêtent à un partenariat de développement.

Les concours d'idées s'adressent aux entreprises allemandes et européennes ainsi qu'à leurs filiales dans les pays en développement, pays émergents et pays en transition.

develoPPP.topic

En ce qui concerne les contenus, ces concours englobent deux aspects complémentaires : d'une part, des problèmes importants relatifs au développement sont traités par le choix de thèmes spécifiques. Ces thèmes, qui sont régulièrement renouvelés, sont répartis entre les trois organismes d'exécution DEG, GIZ ou sequa. Le champ d'action de la DEG est davantage axé sur des thèmes concernant l'énergie, les ressources et les changements climatiques, alors que les activités de la GIZ (anciennement GTZ) se concentrent essentiellement sur des projets relatifs à la gestion de l'eau, à l'agroalimentaire et à la diversité biologique. La sequa est très active dans son champ de compétence et organise régulièrement des événements et campagnes thématiques ainsi que des formations professionnelles.

Les thèmes actuels des concours d'idées peuvent être consultés sur le site www.develoPPP.de, sur les sites des organismes d'exécution ou sur la feuille de module dans la languette placée à la fin de cette brochure.

develoPPP.innovation

La deuxième catégorie de concours, develoPPP.innovation, est ouverte aux propositions de tous les autres champs thématiques. Une attention particulière est accordée au caractère innovant des propositions. Les approches qui ont le plus de chances d'être retenues sont celles qui se distinguent par un engagement exceptionnel ou une grande créativité entrepreneur-

riale.

En jouant sur ces deux catégories de concours, la coopération au développement peut poser ses propres priorités tout en restant ouverte aux idées venant du secteur privé.

Conditions de base

La situation économique de l'entreprise doit garantir que le projet sera financable et durable (au moins 10 collaborateurs (trices), trois ans sur le marché, chiffre d'affaires annuel d'au moins 1 million d'euros, engagement entrepreneurial à long terme dans le pays concerné). L'entreprise assume la responsabilité de la réalisation du projet/programme en matière de financement, personnel et contenus. Un partenariat de développement doit être terminé dans un délai de trois ans. Il est ensuite poursuivi par l'entreprise de manière autonome.





develoPPP.alliance



Alliances stratégiques



La DEG et la GIZ concluent des alliances stratégiques avec des entreprises allemandes et européennes pour lancer des projets à large impact.

En général, ces projets sont suprarégionaux, peuvent se rapporter aux thèmes de secteurs entiers et regroupent à travers le monde différents acteurs de l'industrie, du commerce, des organisations publiques et non gouvernementales ainsi que d'autres organisations nationales et internationales.

À quel moment un partenariat de développement devient-il une alliance stratégique ?

Critères

Outre les critères généraux, à savoir complémentarité, subsidiarité, neutralité concurrentielle, contribution propre et compatibilité avec la politique de coopération au développement du gouvernement fédéral, les alliances stratégiques doivent remplir d'autres critères. Si un projet répond à au moins six des critères énumérés, dont au minimum deux critères quantitatifs, il peut devenir une alliance stratégique.

Critères quantitatifs

- Le projet a une portée suprarégionale et il est mis en œuvre dans deux pays au minimum (dans plus de deux régions du pays pour les projets réalisés au Brésil, en Chine et en Inde).
- Au moins deux partenaires privés jouent un rôle déterminant dans l'exécution du projet.
- L'enveloppe totale du projet s'élève au minimum à 750 000 euros (en additionnant les contributions publique et privée).

Critères qualitatifs

- Le projet a une pertinence supérieure à la moyenne en termes de développement et constitue un projet « phare » pouvant servir de modèle.
- Le projet associe des institutions importantes du pays partenaire aux activités et obtient des effets structurants supérieurs à la moyenne, notamment au niveau des conditions économiques.
- Le projet implique des groupes cibles et groupes d'intérêt différents (approche multipartite).
- Le projet a un large impact et ses résultats positifs bénéficient à une grande partie de la population pauvre ou défavorisée.
- Le projet se caractérise par un degré élevé d'innovation.
- Le projet sert d'exemple de pratiques de référence (reproductibilité).
- Le projet est lié à un pôle d'intervention prioritaire de la coopération bilatérale au développement.

Qu'elles aient pour objet l'introduction de normes écologiques et sociales minimales pour la caféiculture, le développement et la diffusion de micro-assurances pour la population pauvre en Asie ou l'élaboration de lignes directrices pour l'élimination des déchets dangereux dans le monde – les alliances stratégiques sont aussi variées qu'efficaces

► Pour de plus amples informations, voir : www.develoPPP.de

De nouvelles possibilités : La GIZ dans des programmes bilatéraux de développement

À côté du programme develoPPP.de, qui finance les concours d'idées et les alliances stratégiques, il existe des possibilités pour les entreprises de participer à des programmes de coopération bilatérale au développement réalisés par la GIZ.

Ces projets sont financés par des fonds que la République fédérale met à la disposition des pays partenaires. Les possibilités sont variées, mais elles dépendent, dans chaque cas, des accords particuliers conclus entre la République fédérale d'Allemagne et le pays partenaire concerné.

L'avantage : les partenariats au développement qui sont financés par la coopération bilatérale bénéficient en général de conditions particulièrement favorables. Conséquence : les programmes répartis entre plus de 70 pays offrent des possibilités de coopération qui se différencient fortement du fait des règles posées par les États. C'est toujours l'approche retenue dans un cas particulier qui compte.

Les entreprises intéressées ont donc tout intérêt à se renseigner auprès de la GIZ sur les possibilités offertes dans chaque pays. Vous trouverez d'autres informations relatives aux programmes de la GIZ sur le site Internet www.giz.de.

Les entreprises qui s'adressent à la GIZ dans le cadre des concours d'idées reçoivent automatiquement des informations sur les occasions offertes par la coopération bilatérale au développement.



Cacao sauvage en tablette

On ne peut pas dire qu'il soit facile à trouver : le cacao sauvage pousse au Brésil dans les tréfonds de la forêt vierge amazonienne, mais ça vaut la peine de le chercher. Depuis 2005, le prestigieux chocolatier Hachez transforme et commercialise du cacao sauvage du Brésil. Il bénéficie du soutien de l'association Regenwald-Institut e.V. de Fribourg, de la GIZ et d'autres partenaires. Cette coopération s'insère dans le programme germano-brésilien des forêts tropicales réalisé par la GIZ. Ce programme applique des stratégies innovantes d'aménagement du territoire dans le but d'utiliser les ressources naturelles tout en les conservant et d'améliorer les conditions de vie de la population.

Les objectifs de la composante réalisée en partenariat en découlent : protection de la forêt ombrophile, certification et amélioration de la formation des collecteurs locaux de cacao qui cueillent les fruits mûrs à la main, les ouvrent, puis récupèrent les précieuses fèves pour les faire ensuite fermenter et sécher. Pour ce faire, les premières installations de séchage ont été construites sur place. Après le séchage, le cacao sauvage est transporté directement, sans intermédiaires commerciaux, dans l'usine Hachez de Brême où il sera transformé. Depuis avril 2008, les tablettes de chocolat élaborées à partir de cacao sauvage sont disponibles dans les rayons des magasins allemands.

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Un guichet unique de savoir-faire au service du développement durable

Avec efficacité, efficacité et au plus près des besoins de nos partenaires, nous aidons les individus et les sociétés de pays en développement, en transition et industrialisés à développer leurs propres perspectives et à améliorer leurs conditions de vie. Depuis le 1^{er} janvier 2011, la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH fédère l'expertise de longue date des organisations qui l'ont précédée :



le Deutscher Entwicklungsdienst (DED) gGmbH (Service Allemand de Développement), la Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) GmbH (Coopération technique allemande) et InWEnt – Internationale Weiterbildung und Entwicklung gGmbH (Renforcement des capacités et développement international).

Promouvoir efficacement le développement

Nos partenaires veulent atteindre par eux-mêmes leurs objectifs de développement à long terme. Nous leur proposons pour ce faire des prestations répondant à leur demande, taillées sur mesure, efficaces et porteuses d'un développement durable. Nous adoptons une approche globale, fondée sur des valeurs, qui garantit la participation de l'ensemble des parties prenantes. Notre action est guidée par notre vision du développement durable. Les dimensions politiques, économiques, sociales et environnementales sont prises en compte dans nos activités, et nous soutenons nos partenaires dans leurs processus de négociation sociétaux aux niveaux local, régional, national et inter-

national. Nous contribuons ainsi à promouvoir efficacement le développement.

Notre entreprise intervient dans de nombreux secteurs d'activité allant de la promotion de l'économie et de l'emploi à la protection de l'environnement, des ressources et du climat, en passant par le renforcement de la gouvernance et de la démocratie, la promotion de la paix, la sécurité, la reconstruction et la transformation civile des conflits, sans oublier la sécurité alimentaire, la santé ainsi que l'éducation de base. Nous soutenons aussi nos partenaires dans la mise en oeuvre de leurs activités de développement en leur offrant des services de gestion et de logistique. Dans les situations d'urgence critiques, nous menons des programmes d'aide d'urgence et de secours aux réfugiés. En tant qu'organisme reconnu détachant des coopérateurs, nous envoyons des experts qui travaillent en qualité de coopérateurs dans nos pays partenaires.

Les clients et commettants de la GIZ

Le principal commettant de la GIZ est le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'entreprise intervient également pour le compte d'autres ministères fédéraux – principalement ceux des Affaires étrangères, de l'Environnement ainsi que de l'Éducation et de la Recherche – de même que pour des Länder, des communes et des clients et commettants publics et privés en Allemagne et à l'étranger. Parmi ces derniers figurent par exemple les gouvernements d'autres pays, la Commission européenne, les Nations unies et la Banque mondiale. Nous coopérons intensément avec le secteur privé, contribuant ainsi à l'interaction judicieuse entre actions de développement et activités de commerce extérieur. L'expérience de longue date résultant des alliances conclues dans les pays partenaires et en Allemagne constitue un pilier important d'une coopération internationale fructueuse dans les domaines économique, scientifique et culturel, mais aussi tout particulièrement au niveau de la société civile.

► Pour de plus amples informations, voir : www.giz.de

DEG – Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft mbH



Partenaire du secteur privé

La DEG, une entreprise du groupe bancaire KfW, finance et structure, depuis 1962, les investissements d'entreprises privées dans des pays en développement et pays émergents. Cette entreprise, qui est un des plus grands financeurs européens à encourager le secteur privé pour favoriser le développement, œuvre à la mise en place de structures économiques privées qui contribueront à une croissance soutenue et à une amélioration durable des conditions de vie des populations.

Promotion du développement des entreprises

En tant qu'organisme allemand de coopération au développement, la DEG soutient les projets/programmes qui favorisent le développement et sont viables sur les plans économique, social et écologique. À cette fin, elle propose aux entreprises des financements à long terme sous forme de prêts, de financements mezzanine, de participations et de garanties aux conditions du marché. Elle finance des investissements dans l'économie agricole, l'industrie de transformation et le secteur des infrastructures. Un autre pôle prioritaire est le secteur financier dans le but de procurer un accès fiable au capital sur place.

Fiabilité et expérience

Les entreprises qui investissent dans les pays en développement ont aussi besoin d'un conseil personnalisé à toutes les phases d'un projet – et d'un partenaire expérimenté sur lequel elles peuvent compter. Partenaire solide même dans les phases difficiles, la DEG développe avec les entreprises des solutions constructives qui sont adaptées aux spécificités de chaque projet. La DEG, en tant qu'organisme de promotion des investissements privés, coopère étroitement avec le secteur privé depuis près de 50 ans. Au fil des décennies, elle a accumulé un savoir-faire dont elle fait bénéficier les entreprises qui envisagent de s'implanter à l'étranger. Les établissements de la DEG en Afrique, Asie,

Amérique latine et Europe orientale constituent un atout supplémentaire. À ce jour, la DEG a coopéré avec quelque 1 600 entreprises et, au cours des seules cinq dernières années, elle a mis à disposition des capitaux d'investissement pour un montant de près de 5 milliards d'euros.

Partenariats de développement avec le secteur privé (develoPPP.de)

Depuis 1999, la DEG réalise des partenariats de développement avec des fonds du BMZ. En collaboration avec des entreprises surtout allemandes actives dans les pays partenaires, elle a pu mener à bien, à ce jour, quelque 500 projets qui apportent des contributions



importantes au développement durable. Le programme vise particulièrement à mettre sur pied, en commun, avec des approches innovantes, des alliances stratégiques et des actions communes dans des domaines importants, tels que la protection du climat.

► Pour de plus amples informations, voir : www.deginvest.de

Service et QUALité, les maîtres mots de sequa.

Améliorer les conditions d'action du secteur privé à l'étranger. Renforcer les organisations du secteur privé. Instaurer des normes sociales durables. Ouvrir l'accès à l'éducation professionnelle.

Sequa encourage toutes ces activités et bien d'autres dans le cadre de programmes et projets soutenus par des organismes publics et privés. Nous avons pour objectif de promouvoir l'économie sociale de marché et la formation professionnelle au niveau mondial – tant dans les pays en développement que dans les pays en transition et pays émergents. En tant qu'entreprise d'utilité publique, sequa coopère étroitement avec ses sociétaires, les quatre plus grandes organisations économiques allemandes. Depuis près de 20 ans, elle propose à ses membres – organismes consulaires, associations professionnelles et entreprises – des prestations de service diversifiées concernant le développement et la gestion de projets. En résumé, sequa est l'organisation de développement du secteur privé allemand.

À ce jour, sequa a réalisé près de 600 projets dans plus de 100 pays – surtout en Europe orientale, en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique et en Amérique latine.

Le personnel de sequa possède un grand savoir-faire en matière de gestion de projets internationaux, de conseil aux partenaires et de coopération internationale.

Notre cœur de compétence : activités de projet au niveau mondial, conseil et coaching.

Parmi les domaines d'activité de sequa, on peut citer le développement du secteur privé, les organismes consulaires et associations, le dialogue social, le placement d'experts et la formation professionnelle.



Sequa propose ses compétences et son expérience en matière de services aux entreprises : promotion des PME, promotion des échanges extérieurs, dialogue politique ainsi que développement économique local et régional.

Sequa conseille les institutions publiques et les entreprises ainsi que les organismes consulaires et associations dans les pays partenaires pour toutes les questions liées à la formation professionnelle, à la formation initiale ou à la qualification.

Notre rôle dans develoPPP.de : nous organisons en permanence des concours d'idées en rapport avec notre cœur de compétence « formation professionnelle, formation initiale et qualification ».

Notre avantage : un réseau puissant pour la réussite de vos projets.

Notre réseau fait la différence : sequa dispose d'un accès direct aux connaissances de spécialistes expérimentés actifs dans différents domaines du secteur privé allemand et à plus de 1 000 centres de formation des organismes consulaires allemands. Les sociétaires de sequa sont les suivants : DIHK (chambre allemande de commerce et d'industrie), ZDH (centrale de l'artisanat allemand), BDI (fédération allemande de l'industrie), BDA (association fédérale des organisations patronales allemandes) et GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit).

► Pour de plus amples informations, voir :
www.sequa.de

GÉRANT :

Ministère fédéral allemand de la Coopération
économique et du Développement (BMZ)

RÉALISATION :

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Coopération avec le secteur privé
Boîte postale 5180
65726 Eschborn

RÉDACTION ET RÉVISION : Claudia Brandt,
Judith Köhler, Ariane Moser

PHOTOS : Steve Prezant/Corbis ; archives GIZ ;
Amit Bhargava/Corbis ; Heiko Meyer/laif ;

Patrick Frilet/Agentur Focus ; Hachez

MISE EN PAGE : Stefan Mümpfer - grafic works -



DEG – Deutsche Investitions- und
Kämmergasse 22
D-50676 Cologne
Téléphone : +49 (0) 221/4986-14 76
Téléfax : +49 (0) 221/4986-14 72
E-mail : ppp@deginvest.de
Internet : www.deginvest.de

giz

Deutsche Gesellschaft für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Coopération avec le secteur privé
Dag-Hammarskjöld-Weg 1–5
D-65760 Eschborn
Téléphone : +49 (0) 6196/79-73 77
Téléfax : +49 (0) 6196/79-73 78
E-mail : develoPPP@giz.de
Internet : www.giz.de/develoPPP



sequa gGmbH
Alexanderstraße 10
D-53111 Bonn
Téléphone : +49 (0) 228/98-238 0
Téléfax : +49 (0) 228/98-238 19
E-mail : ppp-team@sequa.de
Internet : www.sequa.de